



# LA LETTRE D'INFORMATION DE L'AUGC

Juin 2020

## EDITO – LE MOT DU PRESIDENT

Chères et chers collègues,

En ces temps compliqués pour nos proches et nous tous, le conseil d'administration de l'AUGC, en date du 26 mai 2020, a décidé de reporter les rencontres universitaires de génie civil de Marrakech en 2021. En accord avec tous les correspondants organisateurs actuels et à venir, que je remercie ici pour leurs engagements et leurs compréhensions, nous avons pris la décision qu'en cette année particulière, il n'y aurait pas de rencontres de l'Association Universitaire de Génie Civil. Cependant, pour valoriser le travail des contributeurs, il a été décidé d'éditer un numéro spécial de l'AJCE en 2020 ainsi que de maintenir le prix vidéo et le prix René Houpert qui auront lieu fin septembre. Vous trouverez dans cette lettre tous les sujets qui ont été débattus lors de notre dernier CA.

En espérant, chères et chers collègues vous savoir toutes et tous en bonne santé, très bonne lecture.

Olivier Plé, président de l'AUGC

## SOMMAIRE

- 1 – Vie de l'association
- 2 – RUGC
- 3 – Site WEB de l'AUGC
- 4 – Academic Journal of Civil Engineering
- 5 – Implications de l'AUGC / Relations avec nos partenaires

## 1 – VIE DE L'ASSOCIATION : FONCTIONNEMENT COVID, FINANCE, COTISATION, APPUI AUX ADHERENTS

- **Fonctionnement de l'AUGC en période de COVID**

Du fait de la pandémie et des difficultés liées à l'organisation d'une Assemblée Générale exceptionnelle, il a été décidé de prolonger les mandats des membres du CA et CS jusqu'aux prochaines rencontres universitaires de 2021.

- **Point financier**

Le bilan financier de l'association reste sain mais notre budget est en diminution depuis 2015 avec une forte chute en 2018 pour solder les impayés. En 2020, les rencontres de Nice 2019, qui ont été bénéficiaires, devraient nous permettre de retrouver l'équilibre voir d'augmenter notre budget par rapport à 2019. En dehors des rencontres et depuis 2015, l'AUGC a fait des investissements importants, sur le site Web (17000 Euros) et la création d'une revue AJCE (5000 Euros). De plus, depuis 2015, l'AUGC propose des aides financières pour ses membres, les dépenses pour aider à la mobilité ou aux montages de journées et congrès s'élèvent, depuis 2015, à 33000 Euros. Ces dépenses ne pourront pas être compensées, à moyen terme, uniquement par les rencontres de l'AUGC. Il faudra plus d'adhérents.

Un point de vigilance a été porté au budget des rencontres de l'AUGC qui est maintenant maîtrisé. Un effort a été fait pour les adhésions puisque nous proposons, depuis 2019, des tarifs collectifs dégressifs. Ces deux points nous ont permis de retrouver un équilibre. Il faudra, pour la suite, favoriser le sponsoring.

- **Cotisations collectives**

Pour rappel, il a été mis en place un système de cotisation collective. L'information et les documents administratifs concernant cette nouvelle procédure d'adhésion collective a été diffusée dans le réseau et est disponible sur le site internet de l'AUGC (<https://www.augc.asso.fr/espace-adherent/etape-etablissement>). **N'hésitez à revenir vers nous en cas de problème ([alexandra.bourdot@ens-paris-saclay.fr](mailto:alexandra.bourdot@ens-paris-saclay.fr)).**

- **Appui aux adhérents :**

Dans le cadre de sa politique d'aide à l'organisation d'événements ou aux déplacements des chercheurs, l'AUGC maintient sur 2021 les financements qu'elle avait accordés pour des événements devant se dérouler en 2020 et qui ont été reportés :

1. Congrès national - JFMS2020 / Clermont-Ferrand (du 24 au 26/03/2020) - **reporté au dernier trimestre 2020,**
2. Journée thématique - Fusion d'informations pour la caractérisation des milieux poreux : Applications aux géosciences et au génie civil / Lyon (du 15/06/20 au 16/06/20). - **reporté aux 1 et 2 février 2021,**
3. Congrès international - Numerical Modeling for Sustainable Concrete Structures 2021 (SSCS 2021) / Marseille (du 05/au 07/07/2021),
4. Congrès national - Diagnobéton 2020 Bordeaux (du 14 au 16/10/2020) - **maintenu pour le moment.**

Pour rappel : toute demande de subvention doit être faite via la procédure « officielle » de demande d'aide présente sur le site de l'AUGC. En cas de problème de connexion sur le site se rapprocher de Sandrine Rosin ([sandrine.rosin@univ-lorraine.fr](mailto:sandrine.rosin@univ-lorraine.fr)).

*A noter qu'en contrepartie de ces aides pour l'organisation de congrès, l'AUGC demande des tarifs préférentiels pour ses adhérents, l'apposition du logo de l'association, une citation dans les remerciements et les justificatifs de réalisation de l'opération. Il ne faut pas hésiter à communiquer sur cette possibilité d'aide dans les laboratoires de recherche.*

## 2 – RUGC

- Du fait des incertitudes liées à la situation de la pandémie du Covid-19, **les rencontres de Marrakech initialement reportées en Septembre 2020 seront finalement décalées en Mai 2021 à Marrakech.**

- **Pour 2020 :**

- **Maintien du concours jeune chercheur - prix René Houpert.**

- Le prix René Houpert sera organisé sur la base des papiers reçus. Chaque candidat recevra un message lui fournissant les échéances, les règles de participation et de présentation. Les demi-finales se dérouleront par visio-conférence le 23 septembre matin et la finale se déroulera le 24 septembre après-midi. La remise des prix se fera le 24 septembre dans la soirée. Toute cette organisation se fera à distance, il n'y a aura pas de concours et de remise de prix en présentiel. Pour concourir, les participants devront être à jour de leur cotisation à l'AUGC.

- Les présentations seront publiques et enregistrées, les vidéos seront ensuite déposées sur la chaîne Youtube de l'AUGC (<https://www.youtube.com/channel/UCh4NzE51dSjKN1WzeGIssw>).

- **Maintien du concours vidéo.**

- Le concours vidéo est maintenu. Le lauréat du prix sera dévoilé le 24 septembre dans la soirée.

- **Prix poster annulé.**

- **Maintien des contributions scientifiques proposées pour les RUGC 2020 (voir rubrique 4).**

- **Calendrier des prochaines rencontres :**

- 2021 : Marrakech
  - 2022 : Lille/Douai IMT - Nor Edine ABRIAK + Frédéric BECQUART
  - 2023 : Paris - Organisation en commun avec l'AFGC
  - 2024 : Caen/Le Havre - Nassim SEBAIBI + Anne PANTET
  - 2025 : Toulouse
  - 2026 : Tunis

*Les organisateurs des RUGC de Marrakech, le CA et le CS de l'AUGC, remercient les organisateurs des futures rencontres d'avoir bien voulu décaler leur événement.*

- **Réflexion en cours :**

Lors de notre CA du 4 février 2020 qui réunissait en face à face une bonne partie des membres du CA et du CS de l'AUGC, nous avons discuté du nom « des rencontres universitaires de génie civil » et fait mention du fait que le nom RUGC n'était pas forcément « très attractif ». Certes, le nom RUGC est historique et qualifie parfaitement notre action universitaire, mais aujourd'hui l'AUGC a des ambitions plus grandes, notamment parce que, à travers différentes actions (concours, prix Jeunes de l'AFGC, création d'une revue en français et en anglais, possibilité de communiquer lors des rencontres en langue anglaise, soutien à l'organisation de congrès nationaux et internationaux, action auprès de l'ANR pour montrer notre proximité avec le monde industriel,...) nous voulons rassembler plus largement tous les acteurs du génie civil, académiques en France ou hors du territoire et industriels du secteur. Nous avons débattu de différentes propositions de nom pour qualifier nos rencontres annuelles, notamment « conférence » à la place de « rencontre » pour sortir de notre cercle et rassembler plus de monde, « nationale » à la place d'« universitaire » pour associer plus d'acteurs (notamment des industriels ou institutions nationales), mais aussi pour attirer d'autres sponsors.

A l'image de ce que nous avons proposé pour le logo de l'AUGC, nous ferons plusieurs propositions de nom lors des rencontres 2021 en assemblée générale pour que tous nos membres puissent s'exprimer par un vote sur ce changement de nom ou pas.

### 3 – LE SITE WEB DE L'AUGC

Plusieurs améliorations de fonctionnalité du site web de l'Augc ([www.augc.asso.fr](http://www.augc.asso.fr)) ont été effectuées.

La visibilité du site du journal AJCE et de la chaîne YouTube ont été mis en avant sur le site.

**Pour faire vivre et dynamiser le site, n'hésitez pas déposer vos offres d'emploi (thèses, post-doc.) ou annonces d'événements (conférences, workshop, ...).**



### 4 – ACADEMIC JOURNAL OF CIVIL ENGINEERING - AJCE

- **Les contributions scientifiques proposées pour les RUGC 2020 sont conservées :**

2 possibilités seront offertes aux auteurs dont les papiers ont été acceptés :

- soit publication dans numéro spécial de l'AJCE 2020 (**Special issue 2020**),
- soit publication dans le numéro de l'AJCE RUGC 2021 (**Special issue 2021- Marrakech**), suite à leur présentation à Marrakech en 2021.

**Les auteurs acceptés pour le numéro spécial 2020 devront être à jour de leur cotisation à l'AUGC (<https://rugc20.sciencesconf.org/>). Pour votre contribution, le journal AJCE vous contactera directement dans les plus brefs délais pour connaître votre position sur les deux possibilités de publication offertes pour votre papier.**

- Pour rappel, pour promouvoir la renommée de notre journal, n'hésitez pas à :
  1. Soumettre vos travaux de recherches originaux en anglais. Vos soumissions passeront par un processus classique d'évaluation avec des expertises en « double aveugle » afin de garantir la qualité scientifique des propositions. Nous nous engageons à proposer un processus d'évaluation rapide afin d'assurer une réponse dans les meilleurs délais. Toutes les informations relatives aux soumissions sont disponibles à cette adresse : <https://journal.augc.asso.fr/index.php/ajce/about/submissions>.
  2. Faire référence aux papiers déjà en ligne dans vos prochaines contributions (bien mettre la référence telle qu'elle apparaît sur le site : <https://journal.augc.asso.fr/index.php/ajce> - dans la rubrique liée à votre papier : How to cite).

Nous nous tenons à votre disposition pour vos questions et propositions utiles à l'amélioration de notre revue ([Sofiane.Amziane@uca.fr](mailto:Sofiane.Amziane@uca.fr))

## 5 – IMPLICATION DE L'AUGC / RELATIONS AVEC NOS PARTENAIRES

- **Concours l'AFGC**

Une réflexion et une proposition pour fixer les règles et l'implication de l'AUGC à un concours Prix Jeunes de l'AFGC a été menée entre les deux conseils d'administration. Cette proposition, permet d'impliquer l'AUGC dans l'AFGC et de participer au rayonnement de notre association auprès des industriels. Le règlement de ce concours, réservé à des jeunes étudiants en master, à des jeunes ingénieurs en recherches développement (moins de 35 ans) et à des jeunes chercheurs ou enseignants chercheurs en recherche appliquée (moins de 35 ans) sera disponible prochainement sur les sites des deux associations.

- **Les Génies de la Construction**

L'AUGC est membre du comité de pilotage des génies de la construction. A ce titre, Marie Michel et Alexandra Bourdot au nom du CA de l'AUGC ont participées au jury de ce concours pour l'enseignement supérieur. Merci à elles d'avoir défendu, sur le territoire national, la formation en génie civil (<https://geniesconstruction.information-education.org/2020/index.php#about>).

- **ANR**

Depuis 2017 et une première lettre adressée à l'ANR, l'AUGC maintien son action auprès de décideurs scientifiques pour faire valoir l'intérêt de collaborations. L'AUGC souhaite sensibiliser l'ANR au sujet de la place de la recherche en Génie Civil. Face aux enjeux du changement climatique et du développement durable, notre communauté dispose d'une place stratégique à l'interface entre les mondes académique et industriel. Nous souhaitons en informer l'ANR pour qu'elle favorise l'émergence de projets de recherche collaboratifs, transdisciplinaires et amonts, potentiellement transposables dans les industries de la construction. A ce titre l'AUGC a rédigé une lettre qui vient d'être transmise à l'ANR (ci-joint). Au préalable, cette lettre a recueillie les avis de plusieurs experts de notre communauté. Nous tenons ici à remercier, Ginette Arlugué, Felix Darve et Gilles Pijaudier Cabot pour leurs précieux conseils.

Par la suite, et en collaboration avec les laboratoires de recherche, nous établirons une liste d'experts (médaille du CNRS, membre de l'IUF, membre de l'Académie des Sciences, président(e) de société sectorielle savante, chargés de mission auprès des ministères, ...) qui seraient nos émissaires auprès de l'ANR.



- **Appel à Projet Collaboratif Interdisciplinaire**

Dans le cadre d'une amélioration des échanges entre les chercheurs de l'AUGC et les autres communautés scientifiques, le CS et le CA ont décidé d'afficher leur volonté de renforcer des collaborations par le biais de projets de recherche communs interdisciplinaires. Dans le but de favoriser le décloisonnement entre les chercheurs, cet appel à projet doit permettre une meilleure connaissance des expertises respectives et contribuer à la mise en place d'un réseau de proximité sur des thématiques émergentes. Cette action, qui doit encore être travaillée par le CS et le CA de l'AUGC, pourrait impliquer plusieurs laboratoires de recherche amont et obtenir un soutien financier de l'AUGC. Nous ne manquerons pas de vous informer rapidement de la suite que nous donnons à cette proposition.

- **Les réunions à venir :**

- CA de l'IRESX 26 juin 2020,
- 23 septembre et 24 septembre : Prix Rene Houpert 2020,
- CA de l'AUGC le 29 septembre 2020

**Rendez-vous sur le site internet [www.augc.asso.fr](http://www.augc.asso.fr) pour suivre l'actualité de l'association !**

**Calendrier des manifestations à venir : <http://www.augc.asso.fr/a-la-une/manifestations>**



AUGC

IUT de Bordeaux - Département Génie Civil, Université de Bordeaux  
15, rue Naudet - CS 10207  
33175 Gradignan Cedex

Paris, le 27/05/2020

Agence Nationale de la Recherche  
50, avenue Daumesnil  
75012 PARIS

Objet : Favoriser l'innovation dans le BTP en lien avec le changement climatique

Mesdames, Messieurs, Chers collègues,

Faisant suite à nos discussions de 2017, nous revenons vers vous pour échanger sur les opportunités de la recherche publique vis-à-vis du secteur du Génie Civil, du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP). Il s'agit d'un acteur majeur de l'industrie française. Il représente en activité 11% du PIB Français et présente de sérieux atouts pour lutter contre les problématiques liées au changement climatique. La construction et l'usage des bâtiments et infrastructures sont en effet responsables d'environ 50% de la consommation de matières premières<sup>1</sup>, de 45% de l'énergie consommée, de 20% des émissions de gaz à effet de serre<sup>2</sup> et de 70% de la production de déchets industriels à l'échelle de notre territoire<sup>3</sup>.

L'Association Universitaire de Génie Civil (AUGC), créée en 1981, regroupe l'ensemble des enseignants-chercheurs en Génie Civil qui, d'une part, forment en Université ou en Ecoles d'ingénieurs les étudiants et les futurs professionnels du domaine, et, d'autre part, mettent en œuvre des activités de recherche reconnues. Au sens universitaire, le Génie Civil englobe toutes les actions orientées vers les sciences de la construction et de la réhabilitation. Ses domaines d'application sont donc très vastes, du Bâtiment aux Travaux Publics.

L'AUGC compte 1395 enseignants chercheurs (dont 663 doctorants), répartis dans 36 laboratoires de recherche de l'Hexagone et d'Outre-Mer. Elle est de ce fait à l'interface entre la société, l'Etat et les industriels du secteur, via les formations et certains projets de recherche appliqués (notamment les Projets Nationaux). Malheureusement, à l'heure actuelle, la communauté universitaire du Génie Civil, du fait qu'elle s'appuie principalement sur une forte tradition de partenariats industriels dirigés vers les applications, ne dispose pas de moyens suffisants pour travailler efficacement sur des recherches amont, susceptibles de créer des ruptures technologiques. Cela serait pourtant possible en favorisant l'interdisciplinarité avec des communautés et des laboratoires impliqués dans des questions plus fondamentales (Energie, Chimie des Matériaux, Informatique et Intelligence Artificielle, Robotique, Mathématiques, etc.).

---

<sup>1</sup> Commissariat Général au Développement Durable, « L'empreinte matières, un indicateur révélant notre consommation réelle de matières premières, avril 2018

<sup>2</sup> Ministère de l'égalité des territoires et du logement, du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, et association Constructions & Bioressources, « Les filières de matériaux de construction biosourcés : plan d'actions, avancées et perspectives », 2013

<sup>3</sup> INSEE références, « Production de déchets et recyclage », les acteurs économiques et l'environnement, édition 2017

En conséquence, nous souhaitons sensibiliser l'ANR à ce contexte qui retarde, voire empêche la mise en œuvre de solutions innovantes dans le domaine du BTP. Suite à un sondage récent auprès de notre communauté, il apparaît que les enseignants-chercheurs en Génie Civil n'arrivent pas à se saisir de ces enjeux. Ils ont des difficultés à se positionner vis-à-vis des intitulés des appels à projets actuels de l'ANR, dans lesquels ils attendent des thématiques scientifiques explicitement liées au Génie Civil, telles que les matériaux de construction du futur, la durabilité des infrastructures, le cycle de vie des ouvrages, la mesure de l'impact environnemental des constructions dans un contexte de changement climatique, les nouveaux matériaux pour la production et le stockage des énergies renouvelables, le confort et la santé des usagers, le recyclage et l'économie circulaire. Ce sont autant de sujets dont notre communauté est prête à s'emparer avec le soutien de l'ANR. Dans ce but, l'AUGC peut, à la demande de l'ANR, fournir une liste d'experts. Enfin, Il nous paraît important que les recherches amont, sur les nouveaux matériaux, les nouvelles technologies et la construction du futur (articulées autour du développement durable et des problématiques environnementales), s'inscrivent dans un cadre partenarial public/privé pluridisciplinaire et élargi, d'une part pour ne pas faire reposer les risques sur le seul secteur industriel, et d'autre part pour faciliter le transfert de technologie.

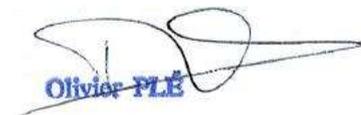
Ainsi, face aux enjeux du développement durable et du changement climatique, notre communauté dispose d'une place stratégique à l'interface entre les mondes académique et industriel, dont nous souhaitons faire profiter l'ANR afin qu'elle puisse favoriser l'émergence de projets de recherche collaboratifs entre des laboratoires qui portent des spécialités complémentaires, et qui mettent leurs compétences au service de thématiques potentiellement transposables dans l'industrie de la construction. Il pourrait s'agir notamment de laboratoires adossés à l'AUGC d'une part, et de laboratoires aux activités plus fondamentales d'autre part. Cette possibilité de transposition serait certainement détectable par nos membres académiques, s'ils intervenaient plus largement dans les processus d'élaboration des appels d'offre, de sélection des projets, et dans un plus grand nombre de projets de recherche.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, nous sollicitons par la présente une rencontre avec les représentants de l'ANR en charge de la stratégie, afin de pouvoir débattre des thématiques et des modes d'organisation qui permettraient d'améliorer la synergie entre les acteurs de la recherche fondamentale et les membres de l'AUGC.

En vous remerciant pour l'attention que vous voudrez bien accorder à notre requête, nous restons à votre écoute et vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations respectueuses.

Pour l'AUGC, le président du Conseil d'Administration

Prof. Olivier Plé

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Olivier Plé', with a blue stamp of the name 'Olivier PLÉ' overlaid on it.

Le président du Conseil Scientifique

Prof. Sofiane Amziane

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Sofiane Amziane', with a blue stamp of the Institut Pascal contact information overlaid on it.

INSTITUT PASCAL  
4 avenue Blaise Pascal  
TSA 60026 CS 60026  
63178 AUBIERE Cedex  
Téi. 04-73-40-72-50